

SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix septembre à seize heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 30 août 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans les locaux de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, sous la présidence de Gérard PONS,

Etaients présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE	X	
M. Christophe SUEUR	X	
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE	X	

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC		X
M. Michel DOUBLET		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
M. Loïc GIRARD		X
M. Lionel PACAUD	X	
M. Eric AUTHIAT	X	
M. Eloi PETORIN		X
M. Thierry LESAUVAGE		X
Mme Lydie DEMENE	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/20

OBJET : Décision Modificative n°1

Considérant le Budget Primitif 2021,

Considérant le projet de Décision Modificative n°1 pour 2021,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

- D'approuver la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2021 ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
2031 : Frais d'études	20 000 €	1313 : Subvention du Département Opération 20191 : Remplacement des vannes d'aqueducs	8 000 €
2031 : frais d'études Opération 20193 Etudes d'aménagement	-20 000 €		
2315 : installations, matériel et outillages techniques Opération 20191 : Remplacement des vannes d'aqueducs	8 000 €		
Total	8 000 €		8 000 €

Adopté à l'unanimité,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 200073690 -- 2021 <u>091</u> <u>0-202120</u> ----- -- <u>2E</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>17/09/2021</u>
Publié ou Notifié le : : <u>17/09/2021</u>